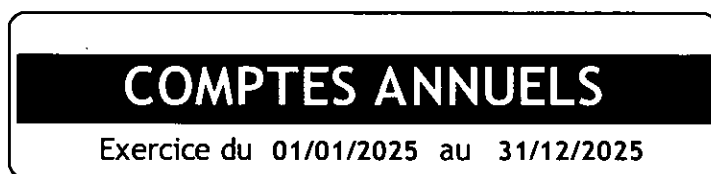
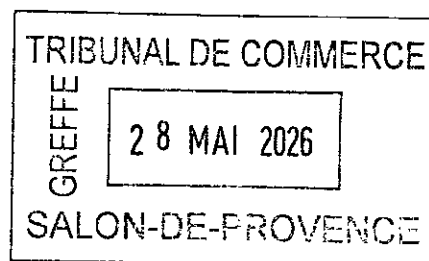


Bordereau attestant l'exactitude des informations - SALON DE PROVENCE - 1304 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 04/06/2026 - B2026/002158 - 2022 B 01421 - 882 448 053 - 2ML
EXPERTISE ET CONSEIL



Certifié conforme à l'original
[Signature] 23/04/26

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	9 818	9 818		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	108 000		108 000	108 000
	Constructions	325 144	45 941	279 203	290 181
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	228 545	113 508	115 037	133 047
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				150
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				19 275
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	671 507	169 267	502 241	550 652
	STOCKS ET EN-COURS				
COMPTES DE REGULARISATION	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 957		1 957	614
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 090		6 090	2 280
	Autres créances	156 464		156 464	57 059
	Charges constatées d'avance	5 768		5 768	4 071
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	458 021		458 021	352 706
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	298 372		298 372	164 644
	Total de l'actif circulant (IV)	926 672		926 672	581 374
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	696 442	
	Report à nouveau		495 000
	Résultat de l'exercice	373 808	301 442
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 081 250	807 442
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	203 008	236 120
	Emprunts et dettes financières divers (2)	800	13 217
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 912
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 818	21 353
	Dettes fiscales et sociales	104 037	50 984
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	30 000	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	347 663	324 585
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	1 428 913	1 132 026
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		373 808,03	301 441,53
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		183 087	118 553
(2) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 428 913 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 290 960 euros** et un total **charges** de **917 152 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **373 808 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

D'autre part aucuns faits significatifs ne sont à mentionner.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-01 du 20 avril 2018 vient modifier le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Catégorie	Durée	Mode
Terrain	n/a	non amortissable
Constructions	40 ans	linéaire
Toitures	20 ans	linéaire
Fluides	15 ans	linéaire
Aménagements	5 à 10 ans	linéaire
Mobilier	5 ans	linéaire
Matériel	3 ans	linéaire

Immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est jugée inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

Engagements financiers donnés

Une caution a été donné sur les deux biens auprès de la banque CDN devenue SG à hauteur de l'en cours des deux emprunts.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	9 818					9 818
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 818					9 818
CORPORELLES	Terrains	108 000					108 000
	Constructions sur sol propre	325 144					325 144
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	109 576		15 438			125 014
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	97 497		6 035			103 532
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	640 216		21 473			661 689
FINANCIERES	Participations	150		101		251	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	19 275			19 275		
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19 425		101	19 275	251	
TOTAL		669 459		21 574	19 275	251	671 507

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	9 818			9 818
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 818			9 818
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	34 963	10 978		45 941
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	37 084	17 328		54 412
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	36 941	22 154		59 096
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 989	50 460		159 449
TOTAL	118 807	50 460		169 267

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 090	6 090	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	839	839	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	154 776	154 776	
	Débiteurs divers	849	849	
	Charges constatées d'avance	5 768	5 768	
TOTAL DES CREANCES		168 322	168 322	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	203 008	38 431	153 726	10 850
	Emprunts et dettes financières divers	800	800		
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 818	9 818		
	Personnel et comptes rattachés	32 161	32 161		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 456	21 456		
	Impôts sur les bénéfices	13 033	13 033		
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 928	34 928		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 460	2 460		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	30 000	30 000		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		347 663	183 087	153 726	10 850
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		33 112			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	10 000				10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		796 442		(100 000)	696 442
Report à nouveau	495 000	(595 000)		100 000	
Résultat de l'exercice	301 442	(301 442)		373 808	373 808
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	807 442	(100 000)		373 808	1 081 250

Date de l'assemblée générale 15/05/2025

Dividendes attribués 100 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 100 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 707 442

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 707 442

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 273 808

2ML EXPERTISE ET CONSEIL
Société par actions simplifiée au capital de **10 000 €**
Siège social : **8 chemin de Tivoli 13800 Istres**
RCS **Salon de Provence : 882448053**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EN DATE DU 23 AVRIL 2026**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

RESOLUTION PROPOSEE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice net comptable de 373 808 euros de la manière suivante :

- en totalité en autres réserves soit 373 808 euros, ce qui porte les autres réserves à 1 070 250 euros.

Puis, de distribuer une partie des autres réserves à hauteur de 681 251 euros brut, soit 68 125,51 euros par action.

RESOLUTION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice net comptable de 373 808 euros de la manière suivante :

- en totalité en autres réserves soit 373 808 euros, ce qui porte les autres réserves à 1 070 250 euros.

Puis, de distribuer une partie des autres réserves à hauteur de 681 251 euros brut, soit 68 125,51 euros par action.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Président et associé
CHARLOT Morgan

